

Intervention de de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytswerve,
Ambassadeur, Représentant permanent

au Conseil de sécurité des Nations unies

**Séance d'information sur le Comité des sanctions 1591
(Soudan)**

New York, le 17 janvier 2019

Monsieur le président,

Merci d'avoir organisé cette séance d'information. Je remercie aussi ma collègue la représentante permanente de Pologne, pour son compte rendu détaillé des activités du comité des sanctions 1591. Je salue le dynamisme avec lequel elle mène les travaux de ce comité.

De manière générale, nous pouvons dire que la situation au Darfour suit une tendance positive mais requiert toujours notre vigilance. Nous sommes aussi préoccupés par les violences constatées à l'occasion de manifestations récentes dans tout le pays. Nous déplorons que ces violences aient conduit à des décès, et appelons les autorités à faire preuve de retenue. Nous sommes aussi inquiets des conséquences que la situation politique au Soudan pourrait avoir sur le processus de paix au Darfour.

Monsieur le président, le rapport que nous venons d'entendre nous rappelle, alors même que nous réfléchissons à une stratégie de retrait de la MINUAD, que les souffrances de la population ne sont pas terminées. Les violences sexuelles liées au conflit frappent toujours en particulier les femmes et les filles. Dans ce cadre nous soutenons le travail de la représentante spéciale Patten et nous nous réjouissons de continuer à collaborer avec elle, et notamment de l'écouter dans le cadre des réunions des comités de sanction.

La Belgique est favorable à faire de la violence sexuelle un critère de désignation à part entière ; cela signifie que les experts travaillant pour les comités des sanctions doivent être formés dans cette matière. Nous voyons aussi l'utilité d'une collaboration similaire avec la Représentante spéciale pour Enfants et Conflits armés.

D'autres éléments du rapport du Groupe d'experts nous interpellent. D'une part, la persistance des groupes armés à l'extérieur du Soudan. Ces combattants offrent leurs services au plus offrant, et vu leur grande mobilité, posent une menace pour toute la région, y compris le Soudan lui-même. D'autre part, la circulation d'armes originaires du Darfour dans la région. Même s'il est possible que la campagne de collecte d'armes organisée au Darfour par les autorités ait poussé certains combattants à revendre leur excédent, les efforts doivent être poursuivis pour endiguer ce trafic. L'embargo sur les armes au Darfour fait partie des mesures utiles en ce sens.

Enfin, nous voulons ici saluer le travail précieux fourni par le groupe d'experts, qui complète par des informations circonstanciées et vérifiables, et par des enquêtes approfondies, la vision qu'ont les membres de ce Conseil de la situation sur le terrain. Leur tâche est extrêmement importante et, pour la meilleure information de ce Conseil, il est crucial de préserver leur indépendance. Nous appelons toutes les parties, au Soudan et ailleurs, à collaborer sincèrement avec ces experts et à leur permettre de remplir leur mission sans interférence.

Je vous remercie.